

Communiqué de presse du 5 juin 2019

Lancement de batiment-ventilation.fr Site de référence sur la ventilation des bâtiments



Nous passons 90% de notre temps dans des environnements confinés (habitat, transports, bâtiments non résidentiels, etc...) ce qui induit d'apporter une attention toute particulière à la qualité de l'air intérieur des bâtiments. Pour améliorer la qualité de l'air, deux leviers d'action sont possibles : réduire les sources de polluants et diluer et extraire ces polluants. La ventilation de l'air consiste à créer un renouvellement de l'air dans un endroit clos et répond aux enjeux :

- de santé et de confort de l'occupant,
- d'efficacité énergétique des bâtiments,
- de sécurité par l'alimentation en air des équipements de combustion,
- de préservation du bâti vis-à-vis des pathologies constructives.

A l'interface de plusieurs métiers, couverte par nombreuses réglementations, et mise en place par une multitude d'acteurs, la ventilation des bâtiments constitue un sujet transversal, complexe et majeur. Le besoin a été exprimé par les professionnels de disposer d'un outil unique de référence institutionnel afin de mettre à disposition des acteurs de la construction l'ensemble des ressources sur les réglementations liées à la ventilation.

Le 6 juin 2019 à Lyon (Lycée La Martinière Montplaisir) à 17h30 a lieu le lancement du site Internet <u>batiment-ventilation.fr</u>

Soutenu par le Ministère de la Transition écologique et Solidaire et le Programme PACTE, ce site s'adresse à tous les acteurs professionnels intervenant depuis la création et la prescription jusqu'à la réception et la maintenance des systèmes de ventilation.

Ce site comprend:

- un état complet et à jour de la réglementation applicable ;
- une présentation exhaustive et accessible à tous les publics cibles des principes techniques de la ventilation :
- une bibliographie étendue des études et guides de référence sur le thème de la ventilation ;
- une foire aux questions :
- des contenus interactifs (« serious games »);
- des actualités régulières.

CONTACT PRESSE : Anouk GAUBERT – Responsable du service communication du siège T 04.82.91.75.49 - M 06.12.73.54.10 anouk.gaubert@cerema.fr